

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS. LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-
Dame-des-Victoires, et 8, place
de la Bourse, est seule chargée à
Paris de recevoir les annonces
pour le journal.

SAUMUR, 8 JUIN

INFORMATIONS

LA PRESSE RUSSE ET M. CONSTANS

La presse russe accueille avec faveur le discours de M. Constans.

On sait que à l'ancien président du Conseil, dont on n'a pas oublié l'énergie lors de la découverte à Paris d'un complot nihiliste, d'avoir parlé avec netteté et franchise des relations franco-russes, d'avoir dit que l'alliance des deux pays repose sur une confiance réciproque et qu'elle est un facteur puissant du maintien de la paix.

Tous les journaux s'accordent à féliciter M. Constans de son discours qui est celui d'un homme d'Etat et d'un patriote.

PRESCRIPTIONS TARDIVES

Le général Loizillon a rappelé que les officiers d'artillerie doivent prendre sur les champs de tir les précautions énumérées dans la circulaire du 29 mai 1892.

Pendant les écoles à feu, le plus grand ordre doit régner. On interdira les allées et venues des militaires qui ne sont pas de service.

Si l'on veut éviter des accidents, la discipline et les consignes ne doivent subir aucun relâchement.

La circulaire ministérielle ne fait pas allusion aux accidents de Fontainebleau, d'Auvours et de Nîmes ; mais elle est rédigée sous l'impression de ces douloureux événements.

LE GÉNÉRAL DODDS

Le général Dodds a rendu visite à M. Dupuy, président du Conseil.

Il est parti pour Bordeaux où il va passer quelques jours dans sa famille et sera de retour à Paris dans les premiers jours de juillet.

L'AFFAIRE ROUVIER-VLASTO

La commission de la Chambre saisie de la proposition de M. Pierre Richard, tendant au remboursement par l'Etat des 50,000 fr. avancés, pour nécessités politiques, par M. Vlasto à M. Rouvier, avait refusé ce remboursement et adopté la responsabilité de M. Rouvier. Hier, elle a repoussé définitivement cette proposition reprise par M. Gamard.

LES ACCIDENTS D'ARTILLERIE

Un décalassement de pièce s'est produit pendant des exercices de tir du 9^e d'artillerie, au camp du Caussé. Trois militaires ont été légèrement blessés par des éclats et un cheval a été tué. La partie arrachée, pesant 70 kilos, a été projetée à 500 mètres en arrière, ne rencontrant heureusement personne sur son parcours.

LISTE CONSERVATRICE ÉLUE

Dimanche, à Dunkerque, la liste conservatrice a passé avec une majorité notable.

La victoire est d'autant plus importante que l'élection précédente avait été cassée par le Conseil d'Etat.

La municipalité conservatrice avait été, en mai dernier, nommée pour la troisième fois. Le maire et ses adjoints avaient été suspendus de leurs fonctions, par arrêté préfectoral, quelque temps avant les élections.

L'ANGLAIS WADDINGTON

La nomination, dans le conseil d'administration de Suez, de M. Waddington, a provoqué un véritable tumulte. Notre ancien et déplorable ambassadeur de Londres a été élu, mais en raison des accusations portées contre lui et du petit nombre de voix qu'il a obtenues. M. Waddington, ne se faisant aucune illusion sur l'impossibilité où se trouve le conseil de l'appeler à la présidence, qu'il convoitait, a manifesté l'intention de donner sa démission d'administrateur.

CAISSIER EN FUGITE

A Vitry-le-François, le caissier de la recette particulière est parti avec cinquante mille francs.

LE CHOLÉRA

L'Officiel déclare infectés du choléra les ports de Marseille et de Bordeaux.

LA TRIPLE ALLIANCE

Les journaux, commentant le discours de M. Kalnoky, constatent le refroidissement de l'Autriche à l'égard de la triple et son rapprochement avec la Russie.

MORT DE M. ALMAGRO

On télégraphie de Madrid :

« Hier est mort M. Almagro, l'un des chefs du parti possibiliste espagnol, lié depuis de longues années à M. Castelar par des relations d'amitié et une entière conformité de vues.

» M. Almagro avait fait dernièrement une déclaration favorable au gouvernement et tout faisait prévoir qu'il aurait été muni d'un portefeuille au premier remaniement ministériel. »

AU NICARAGUA

Le nouveau gouvernement a été inauguré et les ministres installés.

D'ici quatre mois il sera procédé à l'élection d'une assemblée constituante.

EN ALLEMAGNE

Répondant à la dépêche des associations d'anciens militaires, l'empereur d'Allemagne a adressé au grand-duc de Bade le télégramme suivant : « La promesse que vous me faites de me seconder avec fidélité et abnégation me confirme dans la conviction que, s'il s'agit de la sécurité de l'empire, le peuple allemand oubliera ses divergences d'opinion momentanées et se montrera uni et fermement résolu à conserver ce que nous avons conquis à une grande époque avec le concours actif de Votre Altesse Royale. »

LES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE

Les conservateurs et les nationaux libéraux répandent à profusion des brochures en faveur de la loi militaire.

Dans ces pamphlets, le danger d'une invasion française est représenté sous les couleurs les plus terribles.

Il y est dit que la France est prête à fondre sur l'Allemagne et qu'elle aurait vite fait de l'anéantir, car son armée est quatre fois plus forte que la sienne.

On assure, dans les milieux bien informés, que Guillaume II a déclaré qu'il était opposé à une nouvelle dissolution du Reichstag.

Au Dahomey

Un engagement a eu lieu le 2 mai, au cours d'une reconnaissance du côté de Toffo, au Sud-Ouest d'Abomey, où la légion étrangère a été attaquée. Le combat a duré plus de cinq heures. Deux de nos officiers, le chef de bataillon Mangin, le lieutenant Aigrot, le sergent Bianconi et plusieurs chasseurs ont été atteints.

Le chef de bataillon Mangin a succombé le 27 mai. Cet officier s'était engagé volontairement ; il avait pris part à la guerre de 1870, pendant laquelle il avait été promu sous-lieutenant à Metz, et à la campagne du Tonkin en qualité d'officier d'ordonnance du général Millot. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 26 octobre dernier.

Le courrier du Dahomey apporte des nouvelles assez alarmantes. Les bandes insurgées ont repris la campagne, et l'on signale déjà des engagements avec nos troupes fort réduites par la maladie et les rapatriements.

Behanzin a recommencé la guerre de partisans. Un combat a été livré, le 9 mai, à 20 kilomètres d'Abomey. Les Français ont dû se replier avec 2 officiers et 2 Européens blessés.

Chronique Locale
ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 8 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 24°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	756 ^{m/m}	+ 24°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	4 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 12°

La Boucherie à Saumur

Nous recevons la lettre suivante :

« Saumur, le 7 juin 1893.

» Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

» Il est difficile de rester indifférent devant l'énorme polémique que vous engagez contre la boucherie de Saumur.

» Permettez-moi de vous dire que si la différence dans les prix d'acquisition était aussi considérable qu'il vous plaît de le dire, il y a longtemps que la libre concurrence se serait fait sentir, car je ne me considère comme nullement lié au syndicat, depuis longtemps déjà, et je ne suis pas le seul.

» Il eût été prudent, avant d'exciter les consommateurs contre nous :

» 1° De vous rendre compte de l'importance et des causes de la diminution dont nous profitons aujourd'hui ;

» 2° De l'incertitude dans laquelle nous sommes de savoir si la diminution, qui existe depuis huit jours seulement, va continuer ;

» 3° De tenir compte de la saison qui nous est très défavorable ;

» 4° Enfin du rapport exact entre ce poids vif et ce poids mort de chaque sorte.

» La diminution ? Elle est nulle sur les bœufs ou vaches de boucherie en marchandises de qualité supérieure telle que l'emploi la presque totalité de la boucherie de Saumur. Nous payions de 1.20 à 1.30 le kilog. de viande nette, il y a trois mois ; nous payons aujourd'hui le même prix et nous avons eu plus les difficultés à trouver des marchandises de choix à cause justement de la pénurie de fourrage.

» Certes, les qualités inférieures abondent sur les marchés et se vendent à vil prix, mais vous apercevez-vous que nous baissons nos qualités ?

» Sur le veau, la baisse est indéniable et voici dans quelle proportion : les cours du poids vif ont varié entre 45 et 48 francs les 50 kilog. jusque vers la fin de mai, ce qui fait de la viande nette au prix de 75 cent. à 1 franc le demi kilog. ; car pour faire 50 kil. de viande nette, il faut un veau extra de 166 au moins et non de 133 comme vous le pensiez.

» D'ailleurs, tous les cultivateurs le savent bien, et à moins de mauvaise foi, ils en conviendront. Eh bien, nous payions, jeudi dernier encore, de 33 à 35 fr. les 50 kil. vifs, ce qui fait de 55 à 60 cent. la livre de viande.

Joignez les frais de marché et d'octroi, et sachez qu'il nous rapporterait 70 cent. si nous étions dans la saison froide, et vous verrez notre énorme bénéfice. Je ne vous dirai pas qu'il ne s'est pas vendu un veau cinq francs par cent moins cher que le cours, ou cinq francs plus cher ; ces écarts sont dus à l'appréciation de l'acheteur et du vendeur, puisque nous traitons à vue et sans autres renseignements que nos connaissances professionnelles, alors que les vendeurs savent exactement le poids de leur marchandise.

» Je vous ai parlé des causes de la diminution : elles sont toutes à la charge des cultivateurs, et si invraisemblable que cela vous paraisse, je vous le prouverai quand il vous plaira, étant donné qu'elle se fait sentir dans notre contrée bien plus que dans les pays d'élevage.

» J'ai confiance dans votre loyauté pour apporter à votre polémique la modération que la présente pourra vous inspirer. De ce que j'avance, je vous offre toute preuve matérielle que vous pourrez désirer.

» Veuillez agréer, etc.

» UN BOUCHER DE SAUMUR. »

Si nos colonnes sont ouvertes aux réclamations du public, qui nous paraissent très justifiées, elles ne le sont pas moins à MM. les bouchers qui veulent défendre leurs intérêts, tout en nous réservant le droit de discuter leurs arguments.

Et d'abord nous commencerons par citer un fragment d'une lettre que nous trouvons ce matin même dans les journaux d'Angers, et qui démontre que les opinions émises par nous ne sont pas des opinions personnelles, mais bien l'écho d'une population unanime sur ce point.

« Angers, 6 juin 1893.

» Monsieur le Directeur du Petit Courrier,

» Je vous remercie d'avoir bien voulu insérer ma lettre relative à la viande de bou-

cherie. J'avais supposé que le *Petit Courrier*, qui s'intéresse tout particulièrement aux travailleurs, devait le premier leur faire apercevoir qu'à Angers les bouchers leur vendaient la viande bien trop cher.

« Vous avez, Monsieur le directeur, par votre article, donné l'éveil, vous avez été suivi par d'autres journaux, qui ont également inséré un article sur le même sujet.

« Je crois que la municipalité, qui pourrait rétablir la taxe, pourrait tout au moins, le cas échéant, inviter les bouchers à diminuer leurs prix. Elle serait certainement comprise par ces derniers.

« Combien de gens, après avoir lu vos articles, se sont dit que le *Petit Courrier* avait raison.

« Quelques-uns ont même demandé à leur boucher de la diminution, mais naturellement il leur a été répondu: « Quand mon voisin » diminuera, je le suivrai dans la même » voie. »

« Certes, les bouchers forment une corporation et s'entendent très bien entre eux, tandis que les consommateurs ne peuvent agir que séparément, ne peuvent se grouper pour réclamer la baisse du prix de la viande. »

Saumur n'est donc pas la seule ville dont les habitants se plaignent de payer la viande un prix exagéré. Ceux d'Angers se plaignent également et pourtant ils en auraient moins sujet que nous, comme on pourra s'en rendre compte par l'entrefilet suivant, que nous trouvons dans le numéro d'hier du *Patriote de l'Ouest* :

« Un peu partout on s'étonne des prix élevés » auxquels les bouchers vendent la viande, » alors que les bestiaux, faute de nourriture, » sont vendus à bas prix.

« Nous l'avons déjà signalé.

« Nous étudierons à fond la question, l'un » de ces jours.

« En attendant il nous est agréable de re- » connaître que deux bouchers de notre ville » ont été au-devant des récriminations en » abaissant assez considérablement leurs prix.

« Ce sont MM. Lépine, rue de la Roë, et » Flescheau, rue du Mail.

« Leur exemple sera-t-il suivi? Espérons- » le. »

MM. les bouchers voient donc bien qu'il est possible de diminuer les prix de la viande, et pourtant aucun d'eux n'a pris cette initiative à Saumur. Si un seul l'eût prise et se fût mis à vendre la viande à un prix raisonnable, nous aurions jugé toute récrimination inutile et nous nous serions contenté de le signaler, non dans un but de réclame, mais dans l'intérêt public uniquement.

La viande a-t-elle diminué de prix depuis cet hiver? Non, et nous payons exactement le même prix. Or, un veau de 133 livres qui, aux cours moyens, valait environ 70 fr., étant

payé environ 40 fr. aujourd'hui, il en résulte logiquement que la viande nette aurait pu être vendue 25 ou 30 fr. meilleur marché, puisque les frais de main d'œuvre, faux frais, bénéfices à réaliser et déchets restent identiquement les mêmes que par le passé.

Il est donc évident que le boucher qui a acheté et vendu cet animal aurait pu réaliser le même bénéfice que cet hiver, en le vendant notablement moins cher. En vendant à la livre le même prix, il a augmenté son bénéfice de 30 fr., et c'est tant mieux pour lui, mais c'est tant pis pour le cultivateur qui le perd et tant pis pour le public qui paie fort cher une marchandise qu'il peut très raisonnablement demander à meilleur compte.

Nous traversons une période exceptionnelle; on ne peut empêcher malheureusement l'habitant de la campagne d'en souffrir, mais il est juste que la population en profite un peu et que le boucher ne soit pas seul à y trouver son compte.

D'ailleurs, il est un fait que mon honorable contradicteur ne me contestera pas, c'est que, dans la boucherie, la peau d'un animal, la tête, la graisse, la triperie et les déchets représentant les faux frais et le bénéfice du boucher, la vente de la viande nette représente la rentrée du prix de l'achat sur pied.

Certes, la marchandise est toujours fort belle et nous ne lui reprochons que de coûter trop cher; mais, quoi qu'en dise notre contradicteur, le choix ne manque pas et le fermier est encore trop content de livrer une bête bien à point pour conserver de quoi nourrir celle qui n'y est pas.

Maintenant, ce que nous affirmons, c'est que la baisse remonte, non pas à une huitaine, comme le dit notre correspondant, mais à près de deux mois. Ensuite, il serait toujours bien assez temps de relever les prix le jour où elle viendrait à cesser.

La saison est défavorable, c'est vrai, mais enfin tous les ans elle se représente ainsi et tous les ans la baisse sur les animaux ne se représente pas.

Notre honorable correspondant prétend que la baisse sur les beaux animaux de boucherie est nulle. Nous offrons, nous, de lui prouver qu'elle est en moyenne de 150 fr. sur des bœufs de 600 kilos environ, en parfait état, sans parler des animaux non en état, dont le prix dépasse à peine celui de la viande de cheval.

Nous offrons de lui trouver des animaux *fin gras* à 150 fr. de rabais sur les anciens cours, s'il veut faire profiter sa clientèle de cette bonification.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails du débit de la viande.

Nous ne pouvons prendre des cas particuliers pour en conclure au général; nous ne saurions même prendre les cours tronqués et

mal établis des mercuriales des villes de province, cours établis souvent par les bouchers eux-mêmes. Nous savons que si quelques bêtes remarquablement belles sont achetées à haut prix, les cultivateurs pressés de vendre, harcelés par leur propriétaires, n'ayant pas de fourrages, se laissent pressurer par les bouchers à des prix qui ne figurent pas dans... les mercuriales.

Pour éviter toute discussion et toute considération de clocher, voyons et prenons le cours officiel des « Halles et Marchés de Paris ».

Ces documents sont-ils indiscutables, oui ou non?

Voyons par exemple ce qui s'est passé depuis trois mois; prenons les prix des Halles de Paris.

BOEUF	Prix du poids vif	
	1 ^{re} qual.	3 ^e qual.
Lundi 26 février...	1.54	1.24
Lundi 13 mai....	0.88	0.68
Baisse.....	0.66	0.56

Pour le veau, c'est plus fort encore.

Marché du lundi	1 ^{re} qté		3 ^e qté	
	26 février	1.06	1.68	1.24
» 13 mai	0.92	0.72	0.92	0.72
Baisse	0.82	0.76	0.82	0.76

Dira-t-on que les prix des halles de Paris sont « de la haute fantaisie », qu'en province cela se passe autrement? Nous n'en croyons rien, et nous désirons que la municipalité intervienne et se montre soucieuse des intérêts de la population ouvrière, qui ne gagne pas assez pour faire des rentes à une corporation fort honorable sans doute, mais qui, ayant trop tendu la corde, s'étonne qu'elle casse.

Nous plaçons ainsi la cause des ouvriers et encore celle des cultivateurs qui ne crient pas assez haut, à notre idée.

Encore une fois, nous n'avons aucune hostilité, aucun parti pris, comme semble le croire notre honorable correspondant, contre MM. les bouchers, dont la corporation est estimable et digne d'intérêt à l'égal de n'importe quelle autre. Ces messieurs passent pour faire de bonnes affaires, nous n'y voyons que du bien et désirons qu'il en soit de même pour toutes les corporations; mais l'intérêt de M. Tout-le-Monde n'est pas moins négligeable, et nous le prenons en mains, parce que le rôle de la presse est de servir d'intermédiaire entre des intérêts contraires, comme dans le cas qui nous occupe.

Nous accepterons toute observation sérieuse, de quelque part qu'elle vienne, tant que durera le différend.

J. D.

2^e histoire de veau

Un cultivateur du Petit-Puy n'ayant trouvé qu'un prix dérisoire (entre 15 et 25 fr.) d'un veau dont il voulait se débarrasser, a entrepris de le débiter lui-même, et, en le vendant en moyenne 50 centimes la livre, en a tiré... 50 FRANCS.

Dédié à la municipalité de Saumur

M. le Maire de Moulins a convoqué les bouchers de la ville. Après un échange d'observations, ceux-ci ont consenti à une importante baisse de prix.

Allons, *Courrier de Saumur*, nous dormons donc!

Le 135^e de ligne à Saumur

Le 135^e de ligne, allant au camp du Ranchard, arrivera demain matin (vendredi) à Saumur, venant des Rosiers.

C'est vers 10 heures que le régiment doit faire son entrée. Il logera, comme nous l'avons dit, dans le quartier de Nantilly et dans une partie de celui de Saint-Pierre.

Le soir, de 5 à 6 heures, la musique, sous la direction de M. Rouveirois, se fera entendre.

Voici le programme de ce concert :

- 1^o *Le Fringant*, allegro... SELLENICK.
 - 2^o Ouverture de *Si j'étais roi*... ADAM.
 - 3^o *Les Huguenots*, fantaisie... MEYERBEER.
 - 4^o *L'Arlésienne*, 2^e suite d'orchestre... BIZET.
- A Pastorale. B Intermède. C Menuet.
D Farandole
- 5^o *Gai Paris*... CLÉRIE.

Il est regrettable que le kiosque ne soit pas terminé pour cette circonstance, mais les sous-bassements sont à peine terminés depuis les temps qu'il est en construction.

On aurait peut-être évité ces lenteurs en mettant le travail en adjudication et fixant un délai pour son exécution au cahier des charges. Bien que ce travail dépasse la somme de 3,000 fr., il n'a pas été soumissionné. Le *Courrier de Saumur*, journal de la municipalité, pourrait peut-être nous dire pourquoi.

Revue de l'Ecole

M. le général Massiet, commandant l'Ecole de cavalerie, a passé la revue de tout le personnel de l'Ecole, ce matin, à 8 heures et demie, sur le Chardonnet.

Convocation des hommes de 10 à 15 ans

Par ordre d'appel individuel, une moitié des gradés des classes 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 sont convoqués pour accomplir une période d'exercices de deux jours, comme surveillants des voies de communication, en cas de mobilisation.

Ces surveillants seront reportés sur les diverses voies ferrées de la subdivision.

Saint Médard

Si véritablement la pluie doit tomber cette année, c'est bien pareil anniversaire — présent jour — qui devrait être choisi. Saint Médard, oh! grand saint, fais pleuvoir et ne marchande pas, même un jour, sur les quarante que tu donnes quelquefois quand il n'en est nul besoin.

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

— Gredin! gronda Daniel... Requier un dépôt à un ami... parce que tu sais que j'ai égaré ton reçu.

Roustan haussa les épaules.

— A qui feras-tu croire qu'on perd un reçu de cinq cent mille francs?

Il voulut sonner de nouveau.

Cette fois le gentilhomme lui prit le poignet d'une façon si rude qu'il poussa un cri de douleur.

— Ne crie pas, n'appelle pas, fit-il... si tu veux que personne n'entende ce que je vais te dire.

— A l'aide! bégaya le banquier.

Et il essaya de se dégager.

Mais Daniel était vigoureux.

Il le maintint sous lui par le col, presque agenouillé...

— Tu es un coquin, dit-il d'une voix basse, serrée entre les dents, par la fureur. Tu as reçu mes lettres, toutes mes lettres...

« Celle où je t'apprenais comme un niais que j'avais égaré ton reçu... Mais pouvais-je me défier de toi?... Tu m'avais séduit par tes façons... mais, au lieu de venir me voir en ami, tu étais venu en voleur, pour me dépouiller. »

Roustan, blême, baigné de sueur, tenta de nouveau de s'échapper.

Daniel le tenait comme dans un étau...

Les yeux du banquier s'effarèrent... L'écume venait à ses lèvres.

— Au secours! au voleur! à l'assassin!... voulut-il crier.

Mais Daniel lui ferma la bouche de son poing serré.

— Je ne veux ni te tuer, ni te voler... mais te faire entendre tes vérités... Ton infamie va peut-être causer ma mort et celle des miens... Mais que t'importe, n'est-ce pas?... l'argent te reste. Et tu riras bien, quand je serai sorti d'ici, du bon tour que tu m'as joué... car je n'ai pas de recours contre toi... Garde donc tout, et sois heureux si tu le peux; mais j'ai la conviction que cet argent ne te portera pas

bonheur!

Il lâcha le banquier et le jeta loin de lui.

Le misérable, que la terre avait rendu sans force, qui chancelait sur ses jambes vidées de sang et de muscles, fit deux ou trois tours, projeté par l'élan, puis il alla s'abattre de son haut, comme une masse, sur l'angle de la cheminée.

Daniel, qui se dirigeait vers la porte, revint sur ses pas épouvanté.

Il aperçut son ancien ami à terre, inanimé.

Il poussa une exclamation involontaire, puis il se précipita sur lui.

Roustan avait la tête fendue.

Il n'avait pas jeté un cri, ni fait un mouvement.

Daniel sentit ses cheveux se hérissier sous son crâne.

— Dieu! bégaya-t-il, est-ce que je l'aurais tué?...

Il essaya de le soulever.

Le sang chaud inonda ses mains, sa poitrine.

Le banquier ne donnait plus signe de vie.

Daniel, terrifié, hors de lui, pensa aussitôt à sa femme et à ses enfants, que son crime allait déshonorer.

C'eût été fait de son nom, de leur avenir,

de leur bonheur.

Assassin, lui!

— Je suis perdu, bégaya-t-il.

Il resta quelques secondes comme pétrifié, puis son œil s'éclaira.

— Ils ne sauront rien. On ne saura rien jamais... Je ne leur ai pas écrit... Ils me croient mort... Comme j'ai eu raison d'attendre!...

Et, sous le coup de cette idée, il se précipita hors du cabinet.

Nous avons vu ce qui s'était passé ensuite, comment le malheureux avait été pris, emprisonné, emmené au milieu d'une foule furieuse qui menaçait de le mettre en pièces, croyant, dans son ignorance de foule, faire un acte de justice...

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 7 Juin 1893

3 0/0	98	425
3 0/0 amortissable	98	35
4 1/2	105	85

Vélocipédie

Les « Amateurs Vélocipédistes Saumurois » ont l'honneur d'aviser les Cyclistes de Saumur qui désireraient se rendre aux Courses de Thouars, dimanche 11 juin, qu'un groupe partira du *Café du Commerce*, à sept heures du matin.

Pain empoisonné

Hier matin, le sieur Chuché, demeurant à la Croix-Verte, a trouvé un morceau de pain empoisonné contre sa porte. L'ayant porté à analyser à M. Faré, vétérinaire, celui-ci y a découvert la présence de phosphore et de sulfate de cuivre, mélangé à de la graisse, ce qui constitue un poison violent. La veille, la femme Chuché avait trouvé un morceau de pain semblable dans son allée.

Cette tentative semble avoir eu pour but d'empoisonner leur chien. Une personne désignée par le jeune Chuché s'est aisément justifiée et l'enfant est d'ailleurs revenu de lui-même sur ses dires.

Enquête

Le parquet de Saumur a fait procéder à une enquête au sujet d'un coup de feu qui a été tiré, dans la soirée du 28 avril, contre l'église de Denezé. Elle n'a donné aucun résultat.

Conseil général

Mardi devait avoir lieu une séance extraordinaire du Conseil général; mais, MM. les conseillers ayant été absorbés toute l'après-midi dans leur travail préparatoire, ont décidé de la renvoyer au lendemain. C'est donc hier seulement que s'est tenue la séance.

Escroquerie à Angers

Dimanche dernier, un nommé Patay se présentait chez M. Courjaret, épicier, rue Cordelle, et lui demandait au nom de M. Breton, marchand de fourrages à Doué-la-Fontaine, une somme de 36 fr. 60 pour retirer deux charrettes de foin restées en souffrance à la gare.

M. Courjaret lui remit la somme demandée; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait eu affaire à un escroc, et il porta plainte au commissariat de police.

Une enquête est ouverte.

Les artistes angevins

La statue en marbre, *Réveil*, qui a valu à son auteur, M. Georges Saulo, une médaille de 2^e classe au dernier Salon des Champs-Élysées, vient d'être achetée par l'Etat.

Le général Grandin

Le général de division Grandin, inspecteur de cavalerie, est arrivé hier pour s'installer définitivement à Angers.

Nomination

M. Claudel, licencié en droit, attaché au cabinet de M. Ligier, préfet de Maine-et-Loire, est nommé conseiller de préfecture de l'Aisne.

Guyard à Thouars

L'ex-notaire est arrivé à la prison centrale de Thouars, samedi soir, à neuf heures.

Suicide à Tours

Hier, le nommé Martin, agent d'affaires, a tenté de se suicider en se tirant deux coups de revolver dans la tête.

Il a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

Martin s'est suicidé à cause d'embarras d'argent.

Il arrivait de voyage et avait voulu forcer sa femme à signer des billets. Sur son refus, Martin tira trois balles sur sa femme, sans l'atteindre. Celle-ci effrayée tomba évanouie. Martin, croyant l'avoir atteinte, se tira les deux derniers coups de son revolver dans la tête.

C'est un sujet peu recommandable. Il a dissipé les économies de sa femme avec ses maîtresses, et venait d'être condamné par le tribunal correctionnel à un mois de prison pour escroquerie.

État civil de la ville de Saumur

MARIAGE

Le 7 juin. — Joseph-Félix Perault, cordonnier, a épousé Louise Bécharel, chapeletière, tous deux à Saumur.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Voyage de M. le Président de la République en Bretagne (juin 1893)

A l'occasion du voyage de M. le Président de la République qui doit avoir lieu en Bretagne, du 18 au 24 juin courant, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, les samedi 17, dimanche 18, lundi 19 et mardi 20 juin inclus, des billets d'aller et retour de toutes classes à prix réduits, pour Nantes, aux gares et stations de la région parmi lesquelles sont comprises les sections de :

Tours inclus à Nantes; La Flèche à Saumur.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 21 juin.

Ceux de ces billets qui seront pris aux gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Nantes, comporteront une réduction de 30 0/0 sur les prix du tarif général. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, les prix seront ceux prévus par le tarif spécial G. V. n° 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres réduits de 30 0/0.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 juin 1893.

Si les Chambres, en votant l'impôt sur les opérations de Bourse, ont eu l'intention de tuer le marché de Paris, il est juste de reconnaître qu'elles ont complètement réussi. La désorganisation de notre place a atteint aujourd'hui sa limite extrême. Du commencement à la fin de la séance, le 3 0/0 a reproduit cons-

tamment le cours de 98.40. Le 4 1/2 se retrouve à 106.

L'Italien n'est pas plus animé à 93.40. L'Extérieure, après avoir été lourde au début, se relève sur la plus-value des douanes et l'exportation; clôture 66 13/32. Le Portugais végète à 22 13/16.

Les sociétés de crédit inscrivent toutes des cours satisfaisants. La Banque de France fait 3,915.

Le Crédit Foncier en consolide le cours de 3,915.

Le Crédit Lyonnais conserve toute sa fermeté à 763.75. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 486.

La Société Générale cote 470.

L'obligation 3 0/0 des Immeubles de France est tenue à 386; la 4 0/0 est recherchée à 474.25.

L'obligation du Chemin de fer de l'Equateur fait 330.

Les actions de la Calédonie ont fait leur apparition sur le marché et cotent 501.25. Si, en dépit d'une sage prévoyance, un ou plusieurs exercices se soldaient en perte, le revenu de 25 francs serait payé par les compagnies d'assurances anglaises.

L'obligation des Chemins Economiques est à 422.50.

On ne peut plus entrer chez son épicier sans entendre tout le monde demander du « *Tapioca Rils* ». C'est décidément le meilleur polage.

Dernières Nouvelles

DOUBLE CONDAMNATION A MORT

Hier est venue devant la Cour d'assises du Nord l'affaire de l'assassinat de Hautmont.

Les accusés Claeys et Degroote ont, avec un complice, Decorte, aujourd'hui détenu en Belgique, pénétré dans la maison de M. Wiart, surveillant de nuit à l'usine de la Providence, en passant par le toit.

M^{me} Wiart, réveillée, sortit en criant : « A l'assassin ! » Elle rencontra les accusés qui, après l'avoir étranglée, la traînèrent jusqu'à la fontaine voisine dans laquelle ils la jetèrent.

Les assassins revinrent alors chez M. Wiart, où ils fouillèrent la maison.

Le jury a rendu un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes. Claeys et Degroote sont condamnés à la peine de mort. L'exécution aura lieu à Hautmont.

L'AFFAIRE DU SIAM

D'après les avis de Bangkok, le gouvernement siamois enverrait volontiers à Paris ou recevrait à Bangkok une mission spéciale qui, par un règlement des questions pendantes, écarterait définitivement toutes causes de différend entre la France et le Siam.

L'ÉTAT SANITAIRE

Les dépêches arrivées du littoral méditerranéen atténuent visiblement les craintes conçues sur l'état sanitaire. L'escadre de réserve a reçu ordre de ne pas mouiller en rade de Cette.

LES ITALIENS ET LA TRIPLICE

Les partisans de la Triple, en Italie, sont fort déçus par ce qui se passe chez leur alliés d'Autriche et d'Allemagne.

On se demande ce que deviennent ces traités, dont on gardait si jalousement le secret? Ce que devient toute cette politique à laquelle l'Italie a sacrifié ses finances, son commerce, et l'équilibre de son budget. Dans l'ardeur de la bataille électorale, les journaux allemands indiquent une manœuvre qui, en fin de compte, pourrait bien se retourner contre leur pays.

Traiter si légèrement la Triple-Alliance, c'est s'exposer à voir les autres alliés agir de même, et les Italiens, se trouvant si mal récompensés de leurs sacrifices, pourraient bien, à leur tour, suivre l'exemple de l'Autriche.

CRAQUEMENTS

L'empereur d'Autriche n'est pas gentil pour l'empereur d'Allemagne.

Afin d'arracher au Reichstag l'augmentation de son armée, Guillaume II avait déclaré que cette augmentation était nécessaire à l'existence de son empire; que la France d'un côté et la Russie de l'autre étaient prêtes à se ruer sur l'Allemagne, etc. Et voici que l'empereur d'Autriche fait dire par son ministre des affaires que jamais il n'y a eu moins de guerre dans l'air, que tout est à la paix.

Et l'empereur d'Autriche complète cela en tendant la main à la Russie et en annonçant que le Czarevitch lui a promis de venir assister à ses grandes manœuvres d'automne.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaufort, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Colifrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

63 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Un jour, voyant bien qu'il ne pouvait parvenir à se faire incarcérer, il fut trouver le chef du service de la sûreté et lui rappela sa promesse.

— Votre dette envers la société n'est-elle donc pas payée et largement payée, lui répondit celui-ci : allez en paix, vous ne lui devez plus rien.

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur, et je vous crois quand vous me l'affirmez, je veux être un travailleur honnête; n'est-ce pas ce que c'est encore possible?

Le chef de la sûreté ne put maîtriser son émotion; il tendit la main à Wagner et la lui serra cordialement.

— Au revoir, mon ami, lui dit-il; quand vous aurez besoin de moi, venez me trouver, je serai toujours heureux et fier de vous recevoir avec affection.

Deux mois après sa nomination, Martial ac-

compagnant sa mère se présente tout joyeux dans la chambre de M^{me} de Cresne. Il avait pu grâce à un modeste héritage qui lui était personnellement échü, réunir assez d'argent pour constituer à Solange une dot d'une trentaine de mille francs, sans laquelle les réglemens ne permettent pas à une jeune fille d'épouser un officier.

— Mademoiselle, lui dit-il, mes parents sont riches et se disposent à me donner, comme dot, une partie de leur fortune. Je l'ai refusée dans la crainte que, par un excès de délicatesse, vous ne consentiez pas à me donner votre main. Le peu que j'ai m'appartient, je vous l'offre... acceptez-le au nom de votre père qui...

— Qui vous nommait toujours son fils et vous tutoyait dans les grandes circonstances, interrompit d'un ton ému la jeune fille, en tendant la main à l'heureux Martial.

Puis, se réfugiant dans les bras de M^{me} Conrad qui les avait tendus pour la recevoir, Solange y demeura longtemps emprisonnée.

— Ma fille, lui dit la mère de Martial, si, consentant à faire le bonheur de mon fils, vous voulez combler tous nos vœux, aimez-nous, comme nous vous aimerons.

Un baiser encore à M^{me} Conrad, et on se sépara.

Quel était le plus heureux des trois?

Chacun croyait pouvoir affirmer que c'était lui.

Eugénie Regnault ne disait rien, mais on sentait que son bonheur ne le cédait en rien à celui des autres.

Quelques semaines après le mariage, une lettre ainsi conçue arrivait à la préfecture de police :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« Je lis avec le plus grand étonnement dans les journaux de Paris le compte-rendu d'un jugement rendu contre un certain vicomte Métafiot de Chabirol pour tentative d'assassinat. Je crois devoir vous prévenir, monsieur le préfet, que, seul, j'ai le droit de porter ce nom et ce titre, bien que mes parchemins et mes actes de toute nature m'aient été volés à Valladolid en 1871.

« Recevez, monsieur, etc.

« Vicomte MÉTAFIOT DE CHABIROL. »

Elle était datée d'Espagne.

C'était un succès inattendu. Duprez, confronté avec le vrai vicomte Métafiot de Chabirol, appelé par commission rogatoire, demeura

confondu et fit des aveux plus complets. Pendant toute la durée du procès, sa fortune avait été mise sous le séquestre. Dès que sa provenance fut clairement établie, M^{me} Martial Conrad fut remise en possession de tous les biens qui lui venaient de sa famille, et le jeune ménage jouit alors d'une aisance que ni Solange ni Martial n'avaient pas connue depuis longtemps.

CHAPITRE XXVII

CHEZ LE CONCIERGE

— Eh bien! Que vous avais-je dit? monsieur Godiveau, vous ne vouliez pas me croire, et pourtant, vous voyez que je ne m'étais pas trompée.

— Mon Dieu! madame Potin, je ne sais vraiment pas de quoi vous me parlez.

— Comment! vous ne vous souvenez pas? Chaque fois que la petite demoiselle du quatrième passait devant votre loge... pas la grosse, l'autre. Monsieur Godiveau, faisais-je tout bas, en vous la montrant, celle-là n'est pas une ouvrière comme les autres. Il y a du sang de marquis dans ce petit corps-là.

— Peut-être bien, madame Potin; cependant il me semblait que c'était plutôt moi qui...

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	9 41	10 12	11 23
Château-du-Loir	10 43		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15	5 56
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43		3 30	8			6 16
Blou	11 54		3 41	8 10			6 26
Vivv	12 2		3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)							
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29
Nantilly (arrivé)	12 28			4 22	8 41		7
SAUMUR (Etat)							
(arrivée)	12 39			4 35	8 52		7 12
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32		6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43		7 2
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49		7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 4		4 37	8 56		7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3 7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19 8 24
Niort			4 30	9	12 22	4 39	11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22	2 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3	4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux			5 40		8 25		12 30
Saintes			7 12	9 9	11 40		14 55
Niort	5 25		9 42	10 51	12 7	2 36	8 23
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25	
Nantilly (arrivé)	10 16	7 31			3 5	6 14	
SAUMUR (Etat)							
(arrivée)	10 23	7 40			3 16	6 26	9 55
(départ)		7 25			2 51	6 5	
Nantilly (départ)		7 36			3 6	6 16	
SAUMUR (Orl.)							
(arrivée)		7 47			3 14	5 39	6 24
(départ)		7 57			3 18	6 29	
Vivv		8 11			3 30	5 57	6 43
Blou		8 20			3 36	6 6	6 52
Vernantes		8 33			3 49	6 19	7 6
Linières-Bouton		8 46			4	6 31	7 18
Noyant-Méon		9 1			4 11	6 45	7 31
Château-du-Loir		10 22			5 18	7 58	8 48
Chartres		2 47			5 56	9 46	12 45
Paris		5 55			7 30	11 20	2 27

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		7 44	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29		9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DODÉ — ANGERS							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mars. matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25			
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52			
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36			
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15			
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10 39			
le Vaudelmay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50		
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1		
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8		
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28		
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29		

LIGNE D'ORLÉANS														
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS														
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir								
Nantes d.	6 30	8 25	8 52	12 7	3 5	7 35	11 5	11 5	11 5	11 5	11 5	11 5	11 5	11 5
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16
La Métrie	7 40	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26					
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13								
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22								
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31								
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5					
du.	7 52	11 16	1 4	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13					
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16								
Port-Boulet	8 20	11 35	1 24	5 1	6 4	7 33	10 50	2 38	3 47					
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 46	3 9	4 32					
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46					
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	10 39						

A VENDRE
MAISON
Située au coin de la rue de Poitiers et de la rue Saint-Lazare.
S'adresser à M^e FOURCHAULT, notaire, ou à M^{me} POTIN, rue de Nantilly.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
Maison, Jardin, Remise et Ecurie
Rue Duncan, 3.
S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON
Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.
Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.
S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 1.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.
S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.
Location — Accords — Réparations

ROUAULT
28, Rue du Collège, SAUMUR.
Entretien de parquets, mise en bouteilles, entretien de jardins, casse et monte le bois.
Homme de confiance.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits
1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S^{te}-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES PR FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

— Et c'est si vrai qu'un jour je lui ai tendu moi-même sa clef, comprenez-vous, monsieur Godiveau, moi-même.

— C'est possible, madame Potin, quoiqu'à la rigueur ce ne soit pas une raison, mais enfin tout ce que je sais, c'est qu'elle revenait assez à Ursule qui, malgré la distance qui la séparait d'une pauvre petite ouvrière, en aurait fait volontiers son amie.

— Alors, vous l'avez invitée à vos réunions ?

— Oui et non, madame Potin, mais, à vrai dire, je n'ai jamais osé, si bien que... mais Ursule lui a peut-être dit de venir si le cœur lui en disait.

— Et le cœur ne lui en a pas dit ?

— Vous savez... Elle a eu des malheurs, la chère demoiselle, si bien que c'eût été indiscret d'insister.

— Ce qui est certain, c'est que la voilà aujourd'hui richissime. On dit qu'elle ne sait que faire de son argent.

— Des mille et des cent, madame Potin ; oh ! si j'avais été certain !...

— Il fallait me croire, monsieur Godiveau, quand je vous disais...

— J'aurais mon pain assuré, madame Potin,

et Ursule n'en serait pas où elle en est.

— Que lui est-il donc arrivé, à cette bonne Ursule ?

— Figurez-vous qu'elle a été demandée en mariage par un garçon épicier.

— Un garçon épicier !

— Oui, madame Potin, un vendeur de moutarde.

— Et... vous avez accepté ?

— Accepté un garçon épicier ! accepté quand elle a cent mille francs de rentes dans le gosier... Allons donc ! madame Potin ; tenez, je l'ai toujours remarqué, jamais vous n'avez rendu justice à cette enfant-là.

— Pardon, monsieur Godiveau, mais cent mille francs de rentes !...

— Au plus bas mot, madame Potin ; il suffit de les en faire sortir.

— Vous m'en direz tant.

— C'est le chef du Conservatoire qui le lui a affirmé, en propres termes affirmé... Elle les a, madame Potin, elle les a.

— S'ils n'en sortent jamais, c'est comme si elle ne les avait pas.

— Ils sortiront, madame Potin, ils sortiront.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 86 fr. ; 2^e classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Cheverny, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

Nota. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 54 fr. ; 2^e classe, 41 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Cheverny, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Entre escrocs de haut vol :
— Je dinais hier soir chez la comtesse X... C'était très bien. Figure-toi qu'au dessert on a servi des coverts en or.
— Fais voir.....

Entre amies :
— Vous avez là, chère amie, une robe qui vous va à ravir... Il est seulement fâcheux que l'étoffe en soit commune.
L'autre, vexée :
— En effet ! la vôtre est d'un tissu charmant, et vous devez regretter qu'elle ne vous aille pas mieux.
Et chacune s'en va, en agitant un éventail irrité.

Tata a trois ans de plus que son frère Toto. Hier, elle demandait à sa maman :
— Dis donc, p'tite mère, est-ce que Toto sera toujours plus jeune que moi ?
— Mais certainement, ma chérie.
— Toujours ? toujours ?
— Toujours !
— Alors ! je pourrai toujours le battre !